



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le JEUDI 30 JANVIER 2025
à 20H00***

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 19.12.2024
2. Arrêtés de police - Prise de connaissance
3. Déclarations d'apparentement - Prise d'acte
4. Méthode de désignation des délégués aux assemblées générales des intercommunales - Clé de répartition
5. Intercommunales - Désignation des délégués de la Commune aux assemblées générales - Association Intercommunale pour le Démergement et l'Epuration (AIDE), Resa Holding SC, ENODIA, FINIMO, Intercommunale de Mutualisation Informatique et Organisationnelle (iMio), INTRADEL, SPI, Ores Assets et NEOMANSIO
6. ASBL Agence Locale pour l'Emploi - Désignation des représentants de la Commune
7. Désignation des administrateurs - Régie Communale Autonome (RCA) de Dalhem
8. Désignation des nouveaux représentants communaux au sein du Contrat de Rivière Meuse Aval
9. Désignation des nouveaux représentants communaux au sein de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)
10. Représentation de la commune à l'Assemblée Générale de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège asbl
11. Désignation des membres du P.O. - Statut de l'enseignement fondamental - Commission Paritaire Locale (CoPaLoc)
12. Désignation des représentants du Conseil communal - Commission Communale de l'Accueil (CCA)
13. Budget communal 2025 - Vote d'un douzième provisoire pour le mois de février
14. Je Cours Pour Ma Forme dans ma Commune - Convention avec l'ASBL Sport et Santé – Année 2025



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif

Ligne directe :

04/374.74.32

Courriel :

beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le JEUDI 30 JANVIER 2025
à 20H00***

ORDRE DU JOUR

15. Patrimoine communal - Acquisition d'emprise par la Commune pour cause d'utilité publique en vue de la création d'une piste cyclable rue de Visé à DALHEM - Décision finale
16. Patrimoine communal - Vente d'une partie de la parcelle propriété privée communale à DALHEM- Accord de principe
17. Voirie communale - Requête pour la création d'une liaison pédestre et de deux places de parking à BERNEAU - Décision

HUIS CLOS

18. Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos du 19.12.2024
19. Enseignement - Personnel enseignant définitif - Disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite type I - Temps plein
20. Enseignement - Personnel enseignant maternel et primaire - Désignations à titre temporaire - Ratifications

Dalhem, le 21 janvier 2025.

Par le Collège,
La Directrice générale,

A. POLMANS



Le Bourgmestre,

B. DEFAUWES